Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20101007-2010-10-07_040-DE

Date de signature : 08/10/2010 Date de réception : 08/10/2010

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



GD2010-10-07_040

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010 Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participants au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations : 16

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMENT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Rémi DELATTE
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CAMBILLARD.

Membres absents:

Mme Christine MASSU M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA

Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA

M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM

M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT

Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER

M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME

M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET

M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA

M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

GD2010-10-07 040 N°40 - 1/2

OBJET: DEPLACEMENTS

Tramway - Chenôve - 2 rue Nicolas Cugnot - Accompagnement au relogement d'un locataire

Par délibération du Conseil de Communauté du 26 mars 2009, le Grand Dijon a décidé de procéder à l'acquisition de la propriété située 2 rue Nicolas Cugnot à Chenôve, cadastrée section AN n°157.

Ce bien jouxte le futur centre de maintenance et d'exploitation des tramways et des bus de l'agglomération dijonnaise et doit faire l'objet d'une déconstruction.

M. Abdelkader Bouabid est locataire de cette maison d'habitation. Afin de permettre sa libération, il est proposé d'attribuer à M. Bouabid une indemnité globale, forfaitaire et définitive de deux mille euros (2 000 €), au titre de l'indemnisation relative aux frais de transfert, de relogement et de résiliation du bail.

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à M. Abdelkader Bouabid, locataire de la maison située 2 rue Nicolas Cugnot à Chenôve, cadastrée section AN n°157, une indemnité forfaitaire et définitive de transfert, de relogement et de résiliation du bail ;
- de dire que cette indemnisation interviendra moyennant un montant total de 2 000 €, qui sera versé lors de la libération de la maison ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

GD2010-10-07_040 N°40 - 2/2

